

## **Subventions janvier 2011**

*La Neuveville, le 1<sup>er</sup> février 2011*

Le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier bénéficiera en 2011 d'une subvention annuelle en hausse. La progression représente 5'000 francs et porte le montant total à 77'500 francs, en application du principe de subsidiarité. Sollicité en 2010 suite à une augmentation de la contribution versée par la commune-siège, le Conseil du Jura bernois (CJB) n'avait pas pu répondre favorablement pour des raisons financières. Il avait inscrit cette adaptation dans sa planification et a pu obtenir les moyens nécessaires.

Le CJB a également octroyé une subvention annuelle de 60'000 francs à la Coordination jeune public, ainsi que plusieurs avances sur subventions à des institutions d'importance régionale. En effet, depuis la publication de son concept culturel, le CJB donne aux institutions dont la subvention est comprise entre 25'000 et 100'000 francs la possibilité de demander des avances en début d'année. Il répond ainsi à une demande des acteurs culturels qui se trouvaient parfois en manque de liquidités en attendant le moment où ils peuvent remettre à l'autorité cantonale les documents usuellement requis pour statuer (rapport et comptes annuels, budget, programme, etc.). Le CJB a ainsi pu accorder des avances sur subventions au Musée jurassien des arts de Moutier, à la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay, au Centre culturel de la Prévôté, à l'Atelier de gravure, au Royal de Tavannes et au CEJARE.

Dans le domaine de la promotion du tourisme, le CJB accorde 20'000 francs à l'Interprofession tête de moine pour des animations destinées au public qui seront installées à Saint-Imier et Bellelay. Une somme de 7'900 francs est par ailleurs accordée à un projet de cabane d'accueil des visiteurs aux Savagnières.

Trois bâtiments historiques à Saint-Imier et Tavannes recevront des contributions pour des restaurations qui représentent un montant total de 300'000 francs. La commune de Tavannes touchera 11'500 francs pour la construction d'une place de jeux. Le CJB participera également au financement d'un film consacré à Rolf Bloch, ancien directeur de l'entreprise Camille Bloch.

Dans le Fonds du sport, le CJB soutient la rénovation de la place de sport de la commune de Plagne et l'acquisition de matériel par le Ski-Club Saint-Imier, le Hockey-Club Le Fuet-Bellelay, la Société de hornuss Tramelan ainsi que les communes de La Scheulte et Corgémont. Les manifestations suivantes sont soutenues : P'tit Raid cycliste de Moutier, 24 heures VTT de la Birse, tournoi des sélections U13 de hockey sur glace à Tramelan et Fête de lutte du Jura bernois.

**Adresse du secrétariat:**

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74  
info.cjb@sta.be.ch  
www.conseildujurabernois.ch

Enfin, l'Association jurassienne de football reçoit 7'500 francs pour la formation de joueurs du Jura bernois au sein des équipes du Team Jura.

Le CJB a accordé dans sa séance du 26 janvier 2011 des subventions pour un montant total de 680'000 francs.

## **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

**Adresse du secrétariat:**

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74  
info.cjb@sta.be.ch  
[www.conseildujurabernois.ch](http://www.conseildujurabernois.ch)